

Bretagne, Côtes-d'Armor
Saint-Brieuc

Les quais, cales et perrés du port du Légué (Saint-Brieuc) TRAVAIL EN COURS

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22133764

Date de l'enquête initiale : 2025

Date(s) de rédaction : 2025

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Les ports de Bretagne

Auteur(s) du dossier : Erwana L'Haridon

Copyright(s) : (c) Région Bretagne

Désignation

Dénomination : quai, mur de soutènement, chemin de halage

Aires d'études : Bretagne

Localisations :

Bretagne, Côtes-d'Armor

Saint-Brieuc

Historique

Avant 1750, "On n'y voyait ni quai, ni cale, ni chemin commode pour s'y rendre. Une vase infecte et bourbeuse couvrait le sentier qui y conduisait. Et la mer dans les grandes marées inondait les maisons et les magasins. » (mémoire de la communauté de Saint-Brieuc, signé du greffier Le Normand, 9 juillet 1787, archives municipales de Saint-Brieuc). La canalisation du Gouët et l'aménagement portuaire vont de pair. Entre 1752 et 1762, 53 000 livres sont accordées par les Etats de Bretagne pour les travaux de désenvassement et la construction d'un quai.

Le quai d'Aiguillon et ses deux cales : premiers ouvrages portuaires du port de Saint-Brieuc, leurs constructions sont projetées sur le plan de l'ingénieur Daniel Chocat de Grandmaison en 1756. Situé devant le lieu-dit Le Légué, face au grenier à sel et autres lieux d'échanges commerciaux, le quai est implanté en limite nord du chenal à marée basse. En limite ouest, il s'implante pour partie sur une souille naturelle formée du ruisseau du bois de la violette. Une aire de carénage et une cale de construction s'y implantent par la suite. Ce premier quai permet de protéger les maisons des conséquences des grandes marées mais aussi de créer un espace dédié aux chargements, déchargements et stockage de marchandises (toiles ; blé) et de pêches. Pensé aussi comme de l'aménagement urbain, deux reposoirs sont implantés de part et d'autre du quai. Celui situé en amont a été détruit lors du comblement de l'aire de carénage.

La première pierre est posée en 1758 par le duc d'Aiguillon et l'évêque de Saint-Brieuc. Alors que le chantier a commencé, l'ingénieur Magin estime que la pente des cales doit être modifiée (délibération du 12/07/1758). Les travaux se terminent en 1767.

L'inondation de 1773 endommage le quai et les cales. Des réparations sont apportées en 1778. En 1780, des travaux sont de nouveau jugés nécessaires par l'ingénieur Perroud. L'accès au quai est facilité depuis 1774 grâce à l'ouverture de la partie amont du chenal. Le conseil d'Etat du roi estime que "les commodités augmentent tous les jours, par les travaux que la ville y a fait faire" (14/03/1776, De Sartine), faisant ainsi du port du Légué "un des plus sûr de la province". L'ingénieur Piou fils, constate que "les murs et quais du port du Légué se dégradent journalement, des voies d'eau altèrent la solidité des ouvrages, on peut craindre la destruction totale sous peu alors qu'ils exigent des sommes exorbitantes à cause des assignats" (3 floréal III).

Quai Péri ou Chanoine Guinard : L'assèchement du lit du Gouët, pour la création d'un nouveau chenal, entraîne la constitution de terre-plein, ce qui induit une modification des axes de circulation entre Saint-Brieuc et le Légué. L'objectif étant de permettre un accès terrestre direct au quai d'Aiguillon. Ce point était prévu par Chocat de Grandmaison en 1756, les remblais issus des travaux du chemin neuf (1755-1756) ayant permis de créer un terre-plein (identifié comme levée

de terre sur le plan). Le quai est construit en 1824 (ou entre 1821 et 1829) dans le cadre de nouveaux travaux réalisés par l'ingénieur Lecor.

Quai de Nemours : Situé à l'aval du quai d'Aiguillon, il est construit en 1840 (100 m) puis allongé de 200 m en 1844 selon le projet de l'ingénieur Lalanne (1837). Le comblement du bassin de carénage a lieu en 1911 formant l'actuelle place de la Résistance.

Quai du pont-tournant (rive droite et gauche) : La construction du bassin à flot justifie l'implantation d'un nouveau pont pour traverser le Gouët sans avoir à aller jusqu'au pont de pierre. L'emplacement choisi nécessite de créer des culées, puis des quais, pour accueillir le pont-tournant construit en 1893.

Quai Lambert, puis quai de Saint-Brieuc, puis quai Armez : Le projet d'un quai rive droite avec cale-débarcadère est approuvé le 7 juin 1786. Financé par la communauté de ville de Saint-Brieuc, par les Etats de Bretagne et par une souscription auprès des briochins, la première pierre du quai est posée par le contrôleur général des finances, M. Lambert, à qui on donne le nom au nouveau quai. Une allée d'arbres, expression de l'urbanisme des 18e et 19e siècle, est plantée le long du quai dont les travaux ne sont terminés qu'en l'An III. Cette promenade disparaît en 1864. L'ingénieur Jacques Piou établit un projet de développement de la zone par la création de cales de déchargement, de construction et de carénage. Sur un [plan](#) daté du 18 thermidor An IV, on y voit différentes parcelles qui doivent être loties par le négociant Sébert. On peut noter les noms de rues et quais propre à la période révolutionnaire : rue de la Fraternité, de la Convention, de la Révolution. En 1821, un nouveau projet, proposé par l'ingénieur Lecor, complète le système de quais jugé peu comme ébauché et peu satisfaisant. Le quai actuel est construit en 1824 (ou entre 1821 et 1829) en maçonnerie pierre de taille et pierre sèche, est bétonné pour partie en 1970. Il accueille une zone de carénage, qui par marée haute permet au navire de manœuvrer entre les deux rives depuis le bassin de carénage situé au lieu-dit Le Légué.

Les quai, cale et jetée de Cesson ont été construits au début du 21e siècle.

Période(s) principale(s) : 18e siècle, 19e siècle, 20e siècle

Description

Description de l'amont vers l'aval du port à flot :

Rive gauche :

Quai Péri ou Chanoine Guinard : mur poids en maçonnerie ; 397 m de long

Quai d'Aiguillon : mur poids en maçonnerie en pierre de taille et moellons ; bollards et organéaux ; 100 m de long et 7 m de large ; revêtement bitume.

-Cales amont et aval du quai : massif poids en maçonnerie ; cale pavée ; reprise de maçonnerie cale amont ; mise en œuvre des maçonneries différentes entre les deux cales ; 5, 90 m de large

Quai de Nemours : mur poids maçonnié et pierres sèches ; maçonneries différentes ; 220 m.

Quai du pont-tournant (rive droite et gauche) : mur poids, quai maçonnié, pierre sèche et pierre de taille ; escalier ; 90 m de long. A usage de quai et culée du pont ; côté Saint-Brieuc, effondrement en 1934 : travaux reprise du profil du perré par mise en œuvre d'une carapace en béton cyclopéen au-dessus du perré en pierre sèche.

Quai à bestiaux : mur poids en maçonnerie ; pierre sèche et couronnement en pierre de taille. (dimensions à prendre)

Perré Alphonse Le Bail : soutènement de la route ; mur poids en maçonnerie, pierre sèche ; mur écran en béton armé ; 220 m (ancienne bitte d'amarrage en contre bas)

Rive droite :

Quai Armez : maçonnié puis bétonné, couronné de pierres de taille ; 337 m.

Quai de l'évitage et cale : mur poids en maçonnerie, pierre sèche, pierre de taille, béton ; 100 m.

Quai et perrés de Saint-Brieuc : quai poids en maçonnerie pierre sèche et pierre de taille, perré maçonnié (pierre sèche), talus ; 230 m de long

Quai de Rohannec'h : mur poids en maçonnerie pierre sèche, complément en béton armé, couronnement en pierre de taille et béton armé localement ; 118 m de long

(béton en 1924)

Quais du pont tournant, sur les deux rives : culée du pont ; 90 m

Avant-port :

A l'exception du quai de la Ville-Gilette (béton sur pieux), les berges de l'avant-port depuis la passerelle-déversoir vers la pointe de l'Aigle sont constituées de pierre-sèche, parfois de moellons jointoyés ou de cordon d'enrochement. Ces ouvrages permettent le soutènement des berges, des terre-plein et des routes. Certains sont dotés d'escaliers pour accéder à l'estran. Rive droite, essentiellement des perrés constitués de pierre sèche soutenant berges, routes et ancien chemin de halage. Une cale en béton entre les enrochements permet d'accéder à la grève. Les quai, cale et jetée dites de Cesson (béton armé) participent aux ouvrages portuaires du port de commerce implanté sur un polder situé à l'Ouest de l'embouchure.

Références documentaires

Documents d'archive

- **Notice Port du Légué-Saint-Brieuc**

M. Pelaud, ingénieur des Ponts et Chaussées. Notice Port du Légué-Saint-Brieuc, in Ports maritimes de la France, tome 3, imprimerie nationale, Paris, 1878

Documents figurés

- **Plan des cales et maisons à construire pour former le nouveau port**

Plan des cales et maisons à construire pour former le nouveau port, ingénieur Piou, 18 thermidor An 4.
Archives municipales de Saint-Brieuc : 5 Fi 199

- **Projet d'aménagement d'un chenal et du port de Légué et d'une route entre Saint-Brieuc et Légué, ingénieur Daniel Chocat de Grandmaison, 1756**

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, C_FL_2396_01_02_01, Plan du Legué à mer basse près de Saint-Brieuc. Projet d'aménagement d'un chenal et du port de Legué et d'une route entre Saint-Brieuc et Legué, ingénieur Daniel Chocat de Grandmaison, 1756

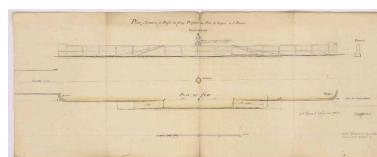
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C_FL_2396_01_02

Illustrations



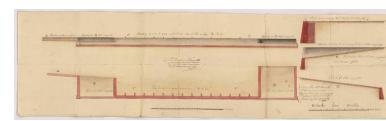
Projet d'aménagement d'un chenal et du port de Légué et d'une route entre Saint-Brieuc et Légué, ingénieur Daniel Chocat de Grandmaison, 1756

Phot. Chocat de Grandmaison
IVR53_20252210672NUCA

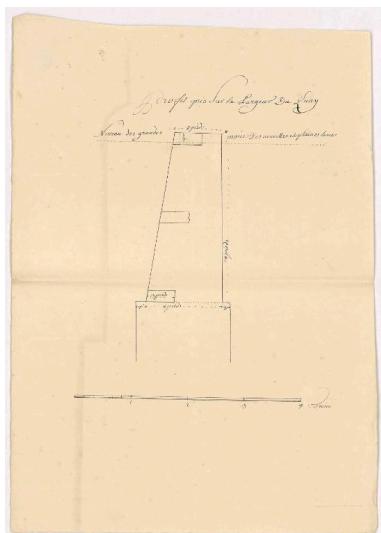


Plan, élévation, et profil du quay projeté au port du Legué à Saint-Brieuc par Chocat de Grandmaison

Phot. Chocat de Grandmaison, Phot. Magin
IVR53_20252210675NUCA



Projet de quai dans le port de Legué, Chocat de Grandmaison.
Phot. Chocat de Grandmaison
IVR53_20252210674NUCA



Projet de construction d'un quai au port de Legué à Saint-Brieuc : Profil pris sur la longueur du quay, 1757.

Phot. Auteur inconnu
IVR53_20252210676NUCA

Dossiers liés

Édifices repérés et/ou étudiés :

Banc public, quai Gabriel Péri (Plérin-sur-Mer) TRAVAIL EN COURS (IA22013697) Bretagne, Côtes-d'Armor, Plérin, le Légué, quai Gabriel Péri

Le site portuaire de Saint-Brieuc-Le Légué (Saint-Brieuc, Plérin) TRAVAIL EN COURS (IA22133762) Bretagne, Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc, Le Légué

Auteur(s) du dossier : Erwana L'Haridon

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Projet d'aménagement d'un chenal et du port de Légué et d'une route entre Saint-Brieuc et Légué, ingénieur Daniel Chocat de Grandmaison, 1756

Référence du document reproduit :

- **Projet d'aménagement d'un chenal et du port de Légué et d'une route entre Saint-Brieuc et Légué, ingénieur Daniel Chocat de Grandmaison, 1756**

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, C_FL_2396_01_02_01, Plan du Legué à mer basse près de Saint-Brieuc. Projet d'aménagement d'un chenal et du port de Legué et d'une route entre Saint-Brieuc et Legué, ingénieur Daniel Chocat de Grandmaison, 1756

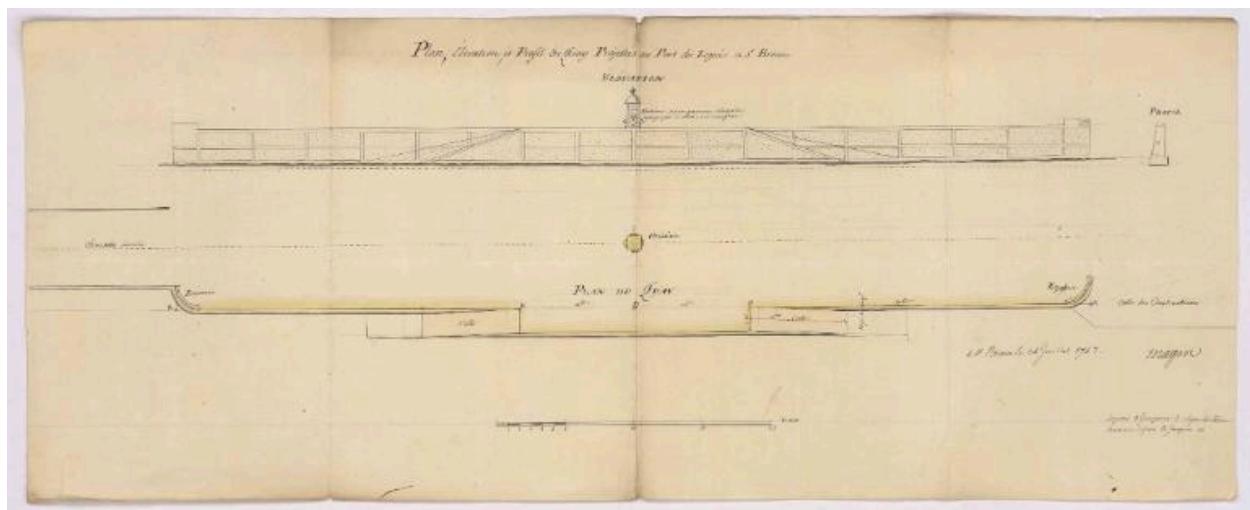
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C_FL_2396_01_02

IVR53_20252210672NUCA

Auteur de l'illustration : Chocat de Grandmaison

(c) Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan, élévation, et profil du quai projeté au port du Legué à Saint-Brieuc par Chocat de Grandmaison

Référence du document reproduit :

- **Plan, élévation, et profil du quai projeté au port du Legué à Saint-Brieuc.**

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, C 2396 (4) Plan, élévation, et profil du quai projeté au port du Legué à Saint-Brieuc, 1757.

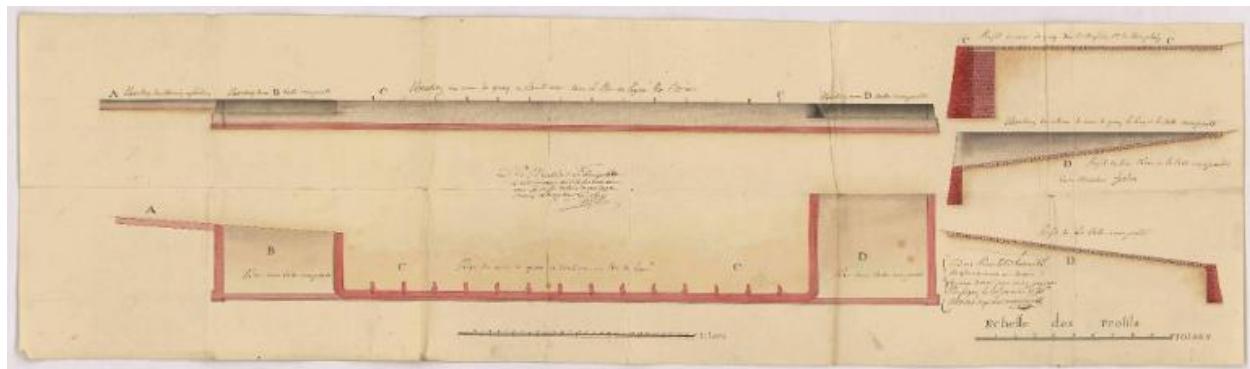
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C_FL_2396_04

IVR53_20252210675NUCA

Auteur de l'illustration : Chocat de Grandmaison, Auteur de l'illustration : Magin

(c) Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet de quai dans le port de Legué, Chocat de Grandmaison.

Référence du document reproduit :

- Projet de quai dans le port de Legué.

Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, C 2396 (2), Projet de quai dans le port de Legué, Plan visé par Fortin, entrepreneur, et par Lebret, Intendant de Bretagne, 1756.

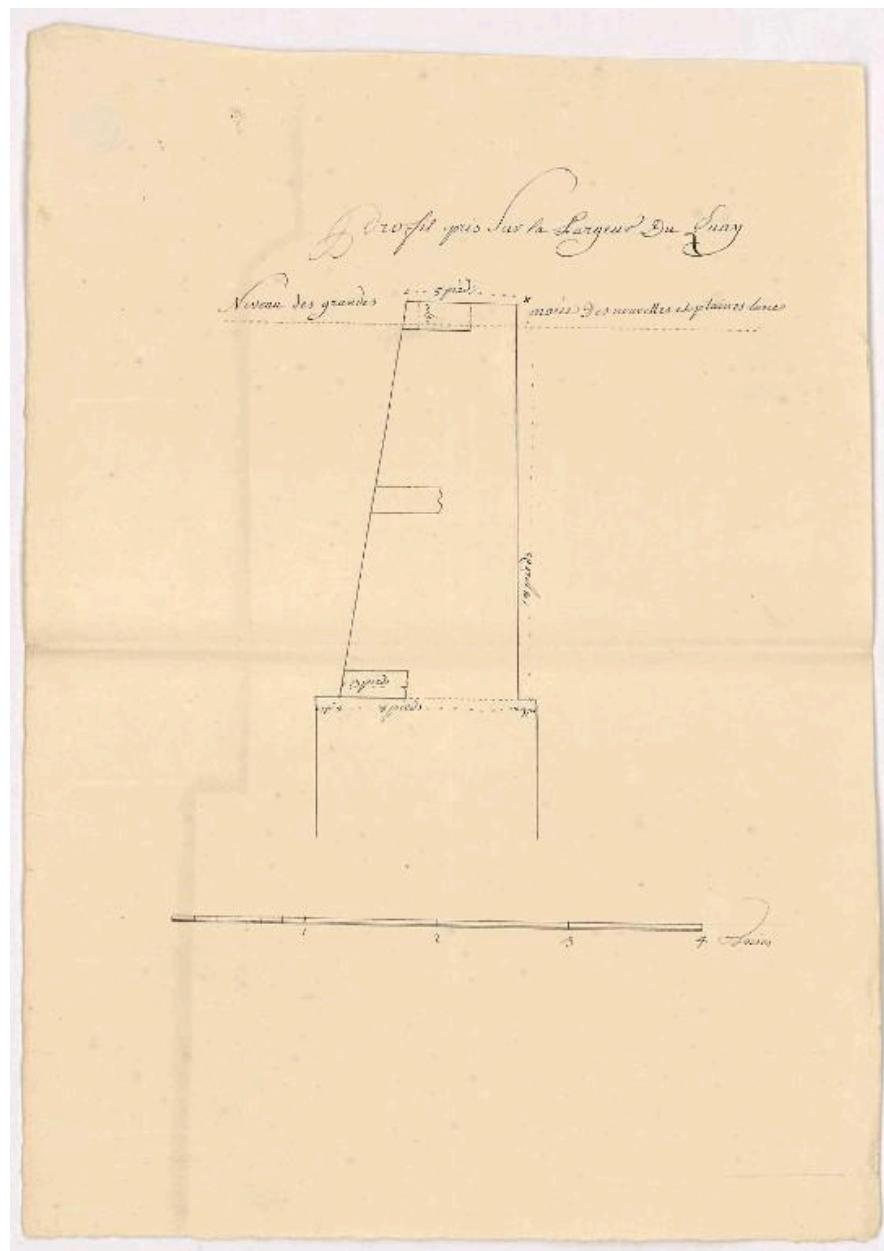
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C_FL_2396_02

IVR53_20252210674NUCA

Auteur de l'illustration : Chocat de Grandmaison

(c) Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet de construction d'un quai au port de Legué à Saint-Brieuc : Profil pris sur la longueur du quay, 1757.

Référence du document reproduit :

- **Projet de construction d'un quai au port de Legué à Saint-Brieuc : Profil pris sur la longueur du quay.**
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, C 2396_5, Projet de construction d'un quai au port de Legué à Saint-Brieuc : Profil pris sur la longueur du quay, 1757.
Archives départementales d'Ille-et-Vilaine : C 2396_5

IVR53_20252210676NUCA

Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

(c) Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation